Stéphanie Carle
2013/01/01

Français langue seconde Réseau Repfran

Organisation de cours de mise à niveau en français pour des élèves allophones: pistes de réflexion

Stéphanie Carle est, avec Julie Roberge (cégep André-Laurendeau), à l'origine de la fondation du Réseau Repfran; elle est elle-même répondante en matière de valorisation du français dans son collège. Rendant compte d'une rencontre intercollégiale sur le thème du soutien aux élèves allophones, elle reprend les questions fondamentales que les participants y ont soulevées et les pose à la communauté collégiale : Qui sont les élèves allophones? Comment cibler ceux qui, parmi la population d'élèves non francophones, éprouvent des difficultés en français? Quelles mesures d'aide leur offrir? Quelles sont les possibilités de mesures offertes par le Ministère? À qui donner la responsabilité des activités de mise à niveau? Sans prétendre apporter de réponses catégoriques, notre collègue ouvre ici la voie à de très pertinentes réflexions.

Pour un cégépien francophone, une faible maitrise de la langue française représentera manifestement un écueil dans son cheminement scolaire. Pour un élève non francophone, qu'il soit autochtone, canadien anglophone ou issu de l'immigration, cette difficulté devient un enjeu particulièrement crucial s'il veut réussir des études collégiales en français. Les cégeps, cherchant à intégrer les allophones qui se qualifient du point de vue des préalables à l'admission, sont alors confrontés à un immense défi : aider les élèves à atteindre en peu de temps un niveau de compétence langagière en français suffisant pour réussir leurs études postsecondaires.

S'adressant à la fois aux enseignants, aux conseillers pédagogiques, aux API et aux directions du réseau collégial, le présent article expose des éléments importants à considérer dans l'organisation de cours et de mesures d'aide dédiés aux élèves allophones ayant des difficultés en français. Après avoir rappelé les aspects de la compétence langagière qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de mesures de soutien, nous résumerons ce qu'il est possible de mettre sur pied à partir des objectifs ministériels actuels. Nous proposerons ensuite quelques pistes de réflexion issues d'une rencontre intercollégiale qui s'est tenue au printemps dernier en vue de partager des pratiques et des problématiques sur le sujet.

La compétence langagière : quels aspects considérer?

Dans le processus d'apprentissage, la langue constitue l'outil essentiel permettant d'acquérir des connaissances et de développer des compétences. Afin de poursuivre et de réussir des études postsecondaires, un élève doit maitriser suffisamment la langue pour comprendre et pour produire des discours oraux ou des écrits complexes, nuancés et d'une grande variété. Une maitrise minimale de la compétence langagière constitue la condition *sine qua non* à la réussite scolaire.

Englobant bien plus que la grammaire, la compétence langagière se décline en trois composantes : la compétence linguistique, la compétence textuelle et la compétence discursive. Maitriser la langue, c'est donc à la fois appliquer les règles du code linguistique, organiser ses idées avec clarté et cohérence, et respecter les normes de

communication conformes à la situation et aux spécificités du genre de discours (modèle de Lebrun et Boyer, 1987, cité dans Moffet et Demalsy, 1994).

Le défi de développer en peu de temps la compétence langagière des élèves allophones est d'autant plus grand que, pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), un cégépien doit aussi réussir l'épreuve uniforme de français (EUF). Plusieurs recherches ont d'ailleurs soulevé le fait que le taux de réussite des cours de français ainsi que ceux de l'EUF chez les non-francophones sont généralement inférieurs à celui des francophones (voir par exemple Antoniadès et collab., 2001[1]).

L'aide aux allophones : possibilités offertes par les mesures en place

Diverses mesures ont été mises en place dans le réseau ces dernières années pour soutenir le développement de la compétence langagière en français des élèves allophones; certaines avec plus ou moins de succès. La mesure qui se démarque est certainement celle qui a vu le jour grâce aux démarches de notre collègue Yves Lamontagne (Lamontagne, 2010), enseignant de littérature et de français au cégep de Rosemont : en 2009, le Ministère a approuvé l'objectif ministériel « Pratique du français, langue d'enseignement, pour les élèves non francophones », une activité de mise à niveau de 180 heures. Il s'agit d'un cours crédité qui peut être offert en formule de quatre blocs de 45 heures, de deux blocs de 90 heures ou d'un seul de 180 heures.

À qui s'adresse le coursde français pour allophones?

Ce cours est accessible spécifiquement aux élèves ayant fait des études secondaires à l'extérieur du Québec et dont le français n'est pas la langue maternelle. L'objectif ministériel précise que, avant de pouvoir entreprendre le premier cours de français de la formation générale, l'élève doit réussir le cours régulier de Mise à niveau (MAN) 601-011-50 ou de Renforcement en français, langue d'enseignement (REF) 601-012-50 ou 601-013-50.

Le Ministère prévoit que les élèves qui n'auraient pas suivi le cours de français de la 5^{e} secondaire se classent directement dans un cours de MAN ou de REF. Mais quels sont

ces élèves au juste? S'agit-il seulement des élèves ayant fait leur secondaire au Québec en anglais? S'agit-il aussi d'élèves francophones ayant fait des études hors Québec? Et qu'en est-il des immigrants issus des communautés des anciennes colonies françaises, qui parlent souvent bien le français, mais qui peinent parfois à l'écrire? Ces personnes considérées comme francophones et maitrisant quand même bien le français oral n'ont donc pas droit à un soutien particulier du Ministère pour améliorer leur compétence langagière à l'écrit? Les cégeps sont-ils alors en mesure d'assumer une partie des frais pour inclure tous les allophones qui ne sont pas visés par l'objectif ministériel, mais qui ont besoin d'améliorer leur compétence langagière en français afin de réussir leurs études collégiales?

La session Tremplin DEC : une nouveauté pour les allophones

Outre les activités de mise à niveau, le MESRST propose d'autres objectifs et standards prévus spécialement pour les personnes immigrantes et visant spécifiquement à faciliter leur intégration aux études collégiales. Depuis l'été 2013, il autorise un nouveau programme court qui remplace les sessions d'accueil et d'intégration : à l'intérieur du cheminement 081.06 Tremplin DEC (MESRST, 2013), qui vise des populations très variées, quelques objectifs et standards concernent explicitement les élèves allophones qui souhaitent intégrer des études postsecondaires. Ainsi, en plus de recourir à l'activité de mise à niveau « Pratique du français, langue d'enseignement, pour les élèves non francophones », les collèges ont maintenant la possibilité de créer des cours à partir des objectifs « Utiliser des stratégies d'apprentissage », « Planifier son cheminement scolaire et professionnel » ainsi que « S'intégrer à la société québécoise ». Ces quelques cours regroupés en une session intensive permettraient de mieux préparer l'élève immigrant non francophone à suivre et à réussir un programme technique ou préuniversitaire. Les cours pourraient porter spécifiquement sur les difficultés qu'éprouve un non-francophone dans l'apprentissage de la langue française et qui sont peu ou ne sont pas abordées dans les cours réguliers de mise à niveau (prépositions, subjonctif, vocabulaire, etc.). Les discussions et les travaux à l'intérieur des cours pourraient traiter de sujets à portée sociale et culturelle (à partir du journal, de la télé, de la radio, de la littérature, de la politique, des débats sociaux d'actualité, etc.) afin de favoriser l'intégration à la société québécoise.

Une rencontre intercollégiale : synthèse des échanges

Le Collège Montmorency, comme bien d'autres établissements du réseau, se prépare à offrir une session Tremplin DEC pour les élèves allophones et se questionne sur la meilleure façon d'organiser leur cheminement et sur les moyens les plus efficaces pour soutenir leur apprentissage. Dans la foulée du lien de collaboration établi entre les cégeps dans le cadre du Réseau Repfran[2], le Collège a invité quelques établissements qui avaient déjà mis en place des mesures d'aide en français pour les élèves allophones (ou qui en étaient au même point de développement) dans le but de mettre en commun les problèmes qui peuvent survenir dans l'organisation de ce genre de cours et de partager les moyens d'encadrement mis sur pied qui se sont avérés efficaces.

La rencontre s'est tenue le 15 février 2013 au Collège Montmorency, à Laval, et a rassemblé un peu plus d'une dizaine de représentants de divers cégeps[3]. Voici les éléments qui en sont ressortis et qui pourraient être utiles aux établissements désireux de mettre en place des cours à partir des activités de mise à niveau en français et des nouveaux objectifs et standards du Tremplin DEC.

Pourquoi offrir une session Tremplin DEC aux élèves allophones?

Une session intensive avec le cours de 180 h en français, langue seconde, sans cours de formation spécifique ou générale, aurait l'avantage de placer l'élève allophone dans un bain linguistique qui lui permettrait de se concentrer d'abord sur le développement de sa compétence langagière.
Les participants à la rencontre avancent que, dans une optique d'aide à la réussite et de stimulation de la motivation, il serait souhaitable que les établissements encouragent leurs élèves allophones à développer d'abord leur compétence langagière en français avant de poursuivre une formation précise, si leur niveau de compétence langagière n'est pas celui attendu pour entreprendre des études collégiales, et ce, même si les élèves sont pressés de terminer leurs études.

Quels élèves cibler?

Dans l'organisation de cours de mise à niveau pour allophones, l'une des premières difficultés qui se présente, aux dires des participants, est celle de l'identification des élèves ayant potentiellement des difficultés en français. Que ce soit pour une activité de mise à niveau ou pour une session intensive Tremplin DEC, il faudra déterminer les critères de sélection des élèves allophones : origine, langue maternelle, études antérieures, années vécues au Québec, etc. Même si le Ministère ne finance pas ce groupe d'élèves, il pourrait être envisagé d'inclure les immigrants ayant une certaine aisance à l'oral ou ayant le français comme langue d'usage depuis un certain nombre d'années, mais qui éprouvent beaucoup de difficultés à l'écrit. Au final, chaque établissement devra se questionner sur le nombre minimal d'élèves requis pour démarrer un cours ou une session.

Un autre élément d'organisation à considérer est le moment de l'année indiqué pour repérer ces élèves. Devraient-ils s'inscrire directement au Tremplin DEC par l'intermédiaire du SRAM[4], du SRACQ[5] ou du SRASL[6], ou pourraient-ils s'inscrire dans le programme de leur choix et être réorientés vers la session d'accueil si un API le juge nécessaire? Les participants à la rencontre proposent que, dans un monde idéal, peu importe le choix de programme initial de l'élève, les tests de classement seraient réalisés en mai tout juste après l'admission. Cela permettrait d'informer les élèves à temps de certains changements de cheminement et d'élaborer les horaires. Dans certains cas, il serait peut-être nécessaire de modifier le règlement sur les conditions particulières d'admission et d'informer les futurs élèves des modalités qui s'y rattacheraient.

Quel test de classement privilégier?

Le test de classement permet de vérifier le niveau de maitrise de la compétence langagière des élèves ciblés soit pour les classer directement dans le premier cours de français de la formation générale, soit pour les classer dans un cours de MAN ou de REF (spécifique ou non aux allophones), ou encore, pour les diriger vers la session d'intégration de Tremplin DEC (à moins qu'ils s'y soient inscrits directement).

Parmi les modalités possibles, plusieurs collèges utilisent déjà le Test de français

international (TFI)[7]. Ce test à choix multiples vérifie l'aptitude à comprendre, à parler, à lire et à écrire le français dans des situations de communication internationales. Son utilisation implique des frais, qui peuvent être payés par les élèves ou par le collège (s'il décide de le faire). Certains cégeps, bien qu'ils se servent de ce test pour repérer les allophones faibles en français, le jugent trop « français » et pas assez « québécois ». Par ailleurs, certains représentants des collèges considèrent que le TFI n'est pas nécessairement l'option idéale, car il ne permet pas de bien évaluer la capacité des élèves à rédiger des textes structurés, argumentés ou savants ni, donc, de vérifier si les élèves maitrisent suffisamment la compétence langagière pour réussir des études collégiales. Les discussions lors de la rencontre intercollégiale nous mènent à suggérer que, en plus du TFI, une rédaction soit exigée dans les tests de classement. Par contre, faire rédiger des textes longs et complexes implique l'embauche d'un correcteur et par conséquent des frais supplémentaires. Peu importe la modalité retenue, chaque établissement, en fonction des mesures qu'il offrira, devra statuer sur un seuil minimal attendu de maitrise de la langue, à partir duquel il est réaliste de travailler la compétence langagière pour amener l'élève à réussir ses études collégiales.

Qui devrait enseigner les cours de mise niveau en français pour allophones?

Dans les cégeps, les enseignants de français et de littérature sont très au fait des exigences attendues en français d'un élève pour qu'il réussisse ses cours de la formation générale et l'épreuve uniforme de français, et qu'il puisse ainsi obtenir un diplôme d'études collégiales. Ils ont également l'habitude d'enseigner à des classes très diversifiées. Bien que le corps enseignant ne soit pas nécessairement formé en didactique du français, langue seconde, les écueils que rencontrent les élèves allophones dans l'apprentissage de la langue ne leur sont pas complètement inconnus.

Les participants à la rencontre s'entendent pour affirmer que l'enseignant de littérature, connaissant déjà les objectifs à atteindre en français dans le parcours scolaire collégial, saura offrir les outils nécessaires à la réussite dans le cadre de cours de mise à niveau pour allophones, et ce, dans la mesure où il est sensible à la réalité pédagogique qu'exige ce type de cours.

Les échanges de la rencontre intercollégiale ont également mis de l'avant l'importance de constituer une équipe d'enseignants d'expérience, aptes et intéressés à donner ces cours, car la réussite d'un projet institutionnel comme une session Tremplin DEC pour allophones ne peut reposer sur les épaules d'une seule personne. Par ailleurs, il n'est pas réaliste ni efficace de demander à un débutant d'enseigner ces cours, sauf s'il a une formation spécialisée dans le domaine. Il pourrait y avoir alors la possibilité de créer une liste d'ancienneté à part pour ces cours. Il pourrait être aussi envisagé d'offrir une formation spécialisée en didactique du français, langue seconde, au plus grand nombre d'enseignants possible d'un département (par l'entremise de Performa, par exemple).

Les participants à la réunion manifestent le souhait d'encourager la collégialité entre les enseignants offrant un tel cours et, possiblement, d'ouvrir un espace de discussion qui permettrait d'entretenir des échanges entre les enseignants de divers établissements. Également, il apparait important d'établir un travail de collaboration à l'interne, avec les autres services chargés du suivi de la réussite des élèves allophones ou avec le répondant local en matière de valorisation du français (repfran). Enfin, des liens pourraient être créés avec le service de la formation continue et les services d'internationalisation des cégeps.

Quel cheminement proposer aux élèves allophones?

La plupart des cégeps qui offrent déjà un cours de mise à niveau en français pour allophones ne proposent qu'un premier bloc de 90 h. Leurs représentants à la rencontre affirment que cette formule n'est pas satisfaisante, car le temps manque pour arriver aux résultats souhaités. Il serait donc préférable d'offrir le cours de 180 h dans son entier. Ils suggèrent également de limiter le nombre d'élèves à 25 par classe afin de faciliter les échanges entre les élèves et l'accompagnement individuel de chacun.

Si l'élève allophone fait le choix de s'inscrire à une session Tremplin DEC pour allophones, il présume d'emblée que ses études collégiales seront prolongées au-delà des deux ou trois ans habituels. Cependant, celui qui pourrait être intercepté lors des tests de classement et qui envisageait de terminer ses études dans le délai le plus court pourrait manifester de la résistance devant l'ajout d'une année scolaire

supplémentaire. Les participants à la rencontre affirment tous que l'API représente alors une aide précieuse pour assurer une cohérence entre les objectifs pédagogiques de l'établissement. Dans le cadre d'une session de Tremplin DEC, son mandat principal consisterait d'abord à faire comprendre aux élèves l'importance de développer d'abord leur compétence langagière en français, puis à suivre de façon très serrée les groupes d'élèves allophones dans des cheminements particuliers pour apporter le soutien et les ajustements nécessaires.

Quel soutien individuel offrir aux élèves allophones?

Les participants s'entendent sur le fait que les centres d'aide en français (CAF) représentent un allié important pour soutenir les allophones dans le développement de leur compétence langagière en français, et ce, pas seulement durant la session Tremplin DEC, mais aussi tout au long du cheminement collégial. Cependant, le profil idéal des tuteurs pour accompagner des élèves allophones demeure une inconnue. Les élèves habituellement formés pour effectuer du tutorat ont-ils un bagage suffisant pour assurer un tel suivi? Doit-on leur offrir une formation spécialisée?

Il est suggéré à la rencontre d'envisager d'offrir minimalement aux tuteurs une petite formation sur les outils de révision linguistique pour allophones, sur les erreurs les plus fréquentes dans les textes de ces élèves (surtout la syntaxe et le vocabulaire) et sur la meilleure façon de les aider à se corriger. Certains participants proposent que, pour faciliter la dynamique du tutorat, le tuteur soit issu de la même communauté que le tutoré et étudier dans le même domaine. S'il est difficile de trouver des tuteurs de CAF compétents pour accompagner en français langue seconde, il serait peut-être possible de créer des liens avec les universités qui donnent une formation en enseignement langue seconde. Les services de la formation continue offrant des cours de francisation pourraient également être mis à profit pour l'accompagnement individuel des élèves. Certains cégeps ont préféré donner cette responsabilité à des enseignants spécialement formés pour la relation individuelle de tutorat.

Plusieurs autres moyens peuvent être mis en place pour faciliter les études des élèves allophones tout au long de leur formation : travail précorrigé avec indications sur les erreurs liées à la langue, plus de temps offert pour les examens et les travaux écrits

réalisés en classe, accès à des dictionnaires et des grammaires en tout temps, barème évolutif de correction de la langue, etc.

Quel matériel didactique utiliser?

Les enseignants qui ont donné des cours de mise à niveau considèrent que le matériel destiné aux élèves francophones n'aborde pas les difficultés propres au français langue seconde et que le matériel didactique destiné aux cours de francisation est souvent peu adapté aux études postsecondaires. Il ne semble donc pas y avoir beaucoup d'outils didactiques élaborés pour répondre aux besoins, mis à part quelques fiches et exercices de grammaire publiés par le CCDMD[8] et destinés spécifiquement aux élèves allophones du collégial. Il y a là une place de choix pour de nouveaux projets.

Une session, et ensuite?

Il reste encore beaucoup de questions à se poser concernant l'organisation de cours ou d'une session spécifiques aux élèves allophones. Par exemple, dans le Tremplin DEC, de quoi serait composée la session d'hiver qui suivrait la session d'intégration, alors que la majorité des programmes ne sont ouverts qu'à l'automne? Que faire si des élèves échouent au cours de français de 180 h? Certains établissements qui ont déjà expérimenté la formule d'une session d'accueil spécifique pour les allophones ont proposé de donner, lors d'une deuxième session, des cours de mise à niveau, des cours d'éducation physique ou des cours exploratoires d'un programme.

Les réponses à toutes les questions posées dans cet article vont venir tranquillement, au fil des expériences vécues et au fur et à mesure que seront implantés les cours dans les différents établissements du réseau. Il y aura peut-être lieu d'organiser une autre rencontre intercollégiale dans un an ou deux afin de partager les expériences de chacun et de faire la lumière sur les meilleures pratiques.

1 Cité dans SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL (2013). Cet état de fait demeure un enjeu toujours actuel pour le réseau collégial en 2013. [Retour]

2 Pour plus d'information sur le Réseau Repfran, voir dans *Correspondance* l'article de Stéphanie Carle et de Julie Roberge (vol. 17, nº 3, avril 2012, p. 3-6) et celui de Colette Ruest (vol. 18, nº 3, avril 2013, p. 3-6). [Retour]

3 Participants à la rencontre : Ahuntsic : Marie-Hélène Lapointe, Marie-Hélène Lemieux et Monique Boucher. André-Laurendeau : Jean-Paul Roger. Garneau : Alexandra Fortin. Marie-Victorin : Julie Roberge. Montmorency : Renaud Bellemare, Simon Leduc et Stéphanie Carle. Rosemont : Yves Lamontagne. Sherbrooke : Jean-Philippe Boudreau. Saint-Jean-sur-Richelieu : Caroline Payant et Michèle Roberge. [Retour]

4 Service régional d'admission du Montréal métropolitain. [Retour]

5 Service régional d'admission au collégial de Québec. [Retour]

6 Service régional d'admission des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean. [Retour]

7 Educational Testing Service Canada. [Retour]

8 http://www.ccdmd.qc.ca/fr/, sous l'onglet « Matériel pour allophones ». [Retour]

RÉFÉRENCES

LAMONTAGNE, Y. (2010). « Cours de mise à niveau pour allophones : éléments de réflexion, 1re partie », *Correspondance*, vol. 15, nº 3 [En ligne], référence du 30 septembre 2013.

LAMONTAGNE, Y. (2010). « Cours de mise à niveau pour allophones : éléments de réflexion, 2e partie », *Correspondance*, vol. 15, nº 4 [En ligne]

, référence du 30 septembre 2013.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2013). *Tremplin DEC Cheminement permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC*, 081.06 (version 2013), Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2013). *Activités de mise à niveau, Établissements d'enseignement collégial francophones*, Québec.

MOFFET, J.-D. et A. DEMALSY (1994). *Les compétences et la maitrise du français au collégial : Étude descriptive*, Recherche PAREA, Collège de Rimouski.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL (2013). *État de la situation de l'interculturel au collégial : bilan et perspectives*, Montréal.

SIMARD, C. (2001). « Langue et acquisition des savoirs : les compétences langagières dans les disciplines scolaires », *Québec français*, nº 123 [En ligne], référence du 30 septembre 2013.

Stéphanie Carle

Conseillère pédagogique au Collège Montmorency